CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4361 - MERCREDI 19 OCTOBRE 2022

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR déplore un manque de transparence dans la gestion des fonds

Les participants/Adiac

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a dévoilé le 17 octobre à Brazzaville les résultats des enquêtes et de la mission d'information initiées par son institution dans trois ministères, à savoir la Santé, l'Enseignement et les Finances.

Il en ressort une gestion peu orthodoxe dans ces trois départements ministériels, notamment en termes de transparence des fonds destinés à la pandémie du coronavirus covid-19 ; des subventions de l'Etat et autres fonds mis à la disposition des ministères des Enseignements pendant la période 2019 à 2021 et des enveloppes spéciales allouées pour les rentrées scolaires, les frais d'inscription aux examens et la participation aux différents concours d'Etat.

Page 3

Les travaux de l'atelier/Adiac

FORÊTS

Explorer de nouvelles débouchées pour la filière bois

Réunis en groupe de travail à Brazzaville, des délégués de l'administration publique, des centres de formation technique et du secteur privé de la filière forêt-bois réfléchissent à des formations continues susceptibles d'offrir de nouvelles débouchées dans les différents métiers.

Cette initiative vise, selon le représentant de l'Association technique internationale des bois tropicaux, Alain Bertin Tiotsop, à promouvoir la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo à travers une offre de formation continue adéquate.

Page 5

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Conclusion d'un accord d'apurement des arriérés de vacation

Les enseignants vacataires manifestent pour être payés

Suite au sit-in organisé le 16 octobre à Brazzaville par les enseignants vacataires de l'Université Marien Ngouabi, la Primature et le collectif sont parvenus à la conclusion d'un protocole d'accord en vue de l'apurement des quatre ans d'arriérés des heures de vacation. Les échanges entre la délégation de la Primature conduite par la conseillère spéciale chargée des affaires politiques et des relations avec le parlement, Ysabel Oba Loembe Sauthat et les représentants des vacataires ont débouché sur l'assurance de leur recrutement comme permanent.

Page 16

ÉDITORIAL

Métier du rire

Page 2

FOOTBALL

Karim Benzema couronné Ballon d'or 2022

Le joueur du Real de Madrid, Karim Benzema a été élu Ballon d'Or 2022 succédant ainsi, en tant que français, à son ancien entraîneur Zinedine Zidane récompensé en 1998, soit 24 ans après.

Benzema a été sacré devant le Sénégalais Sadio Mané qui obtient le « Prix Socrates » décerné pour la première fois lors de la cérémonie du Ballon d'Or, et du Belge Kevin De Bruyne. *« C'est une fierté. Je repense à quand j'étais petit, tout le travail, je n'ai jamais lâché. C'est un rêve de gamin, j'ai grandi avec ça dans la tête »*, a déclaré Karim Benzema recevant le ballon d'or.

Page 16

ÉDITORIAL

Métier du rire

Depuis au moins deux décennies, l'humour est devenu un métier à forte valeur ajoutée. Auparavant, les comédiens comme le public accordaient une importance très relative aux activités du rire. Désormais, les festivals et les sessions de formation organisés à travers le monde montrent à quel point ce secteur prend de l'ampleur.

Il n'y a qu'à constater l'engouement exprimé par les comédiens face aux appels à projets pour la sélection des scènes. Dès lors, les humoristes multiplient les répétitions et cherchent à soigner le contenu de leurs créativités.

Le festival de l'humour Tuséo que Brazzaville aura l'insigne honneur d'abriter du 27 au 29 octobre pour la quinzième fois progresse positivement vers les cimes. Il offre une opportunité aux artistes tant congolais qu'africains d'exposer leurs talents et au public de venir les apprécier sans retenue.

Autour de thématiques aussi riches que variées, ces retrouvailles constituent une occasion de découvrir pendant trois jours des cultures diverses. Les comédiens auront ainsi à présenter des scènes reflétant la vie moderne et parfois traditionnelle avec ses aspérités et ses joies. C'est cette dualité rigoureusement assaisonnée qui crée l'originalité des prestations et fascine le public.

Pour cette quinzième édition, il y aura également des ateliers qui regrouperont les animateurs et les chroniqueurs de musique autour d'une même table. Tout compte fait, l'humour est un métier porteur de bien des valeurs !

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Les assemblées nationales congolaise et française projettent une nouvelle collaboration

Le président de l'Assemblée nationale congolaise, Isidore Mvouba, et la députée des Français de l'étranger, Amal Amelia Lakrafi, ont évoqué, lors d'un échange le 16 octobre à Brazzaville, la nécessité de renforcer la coopération entre les deux institutions en vue de créer une nouvelle collaboration parlementaire.

Isidore Mvouba saluant la députée des Français de l'étranger/Adiac

Le président de l'Assemblée nationale et la députée française ont débattu des sujets touchant l'intérêt des deux pays dans le domaine parlementaire. Isidore Mvouba et Amal Amelia Lakrafi ont évoqué, notamment, la nécessité de créer un nouveau cadre de collaboration entre l'Assemblée nationale congolaise et celle de France, en vue de donner à cette coopération parlementaire bilatérale un meilleur souffle.

« Avec le président de l'Assemblée nationale, nous avons débattu d'une possible collaboration entre les deux chambres parlementaires. Ce cadre d'échange et de collaboration portera, entre autres, sur le renforcement des capacités des députés et du personnel de ces deux Assemblées nationales », a souligné la députée en charge des Français de l'étranger, sur la 10e circonscription ayant juridiction en Afrique subsaharienne, en océan Indien et au Moyen-Orient.

La députée française, accompagnée de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a, par ailleurs, salué quelques lois approuvées par l'Assemblée nationale congolaise, notamment la loi dite maman Mouébara, qui renforce les mécanismes de lutte contre les violences faites aux femmes.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR alerte sur une gestion peu orthodoxe dans les administrations

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a dévoilé, le 17 octobre à Brazzaville, les résultats des enquêtes diagnostiques et d'une mission d'information menée par son institution aux ministères en charge de la Santé, des Enseignements et des Finances.

La première enquête a porté sur la gestion du fonds covid-19 et du fonds national de solidarité, confiée aux ministères en charge des Finances et de la Santé. En effet, l'audit de la CNTR a concerné les niveaux de transparence et de responsabilité atteints dans la gestion de ces fonds. Selon les résultats de cette enquête qui se poursuivra, l'urgence des mesures mises en place pour lutter contre la covid-19 a relégué au second plan l'exigence de la transparence et de responsabilité dans la gestion des ressources mobilisées dans cette lutte.

« On constate que des structures et mécanismes de gestion peu orthodoxes ont été créés pour gérer les moyens matériels et financiers mobilisés. La non-conformité à la réglementation en vigueur desdites structures et desdits mécanismes a conduit à des pratiques également peu orthodoxes concernant la gestion de ces moyens », a souligné Joseph Mana Fouafoua.

La seconde enquête, relative à la gestion des subventions de l'Etat et autres fonds mis à la disposition des ministères des Enseignements pendant la période 2019 à 2021, a relevé également plusieurs dysfonctionnements. *« Sur le plan réglementaire et structurel, on note une faible connaissance des textes nécessaires à la gestion transparente et responsable des ressources. Il en résulte, d'une part, une gestion financière centralisée au niveau des cabinets ministériels au détriment des directions techniques et établissements scolaires, d'autre part, il apparaît des directions techniques créées au sein des cabinets ministériels sans aucune base légale »,* ont révélé les enquêteurs de la CNTR.

Selon eux, la gestion des enveloppes spéciales allouées lors des rentrées scolaires, des frais d'inscription aux examens et de participation aux différents concours, est révélatrice de ce manque de transparence et de responsabilité. *« Ainsi, aucun rapport financier ne sanctionne l'exécution des crédits alloués lors de la rentrée scolaire et de l'utilisation des frais d'inscription aux examens et concours. Ce constat est plus perceptible à l'Université Marien-Ngouabi. Par ailleurs, il est à regretter que dans l'élaboration des budgets des trois secteurs des enseignements, il n'est pas pris en compte les besoins exprimés par les directions techniques et établissements associés qui ne reçoivent que la portion congrue pour leur fonctionnement »*, estime la CNTR.

Des comptes encore ouverts à LCB Bank

Il est également apparu que la gratuité de l'école est mise à mal par la convention signée entre l'Etat et l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo avec pour conséquence de donner l'impression que l'Etat s'est désengagé du financement et du fonctionnement de l'école.

Les officiels/Adiac

La mission d'information a, quant à elle, porté sur les contours du partenariat entre l'Etat et LCB Bank sur le Guichet unique de paiement et le Compte unique du Trésor, ainsi que les conditions de sa résiliation. *« Depuis la fin de ce partenariat, un compte du ministère des Finances est resté créditeur dans les livres de LCB Bank et il n'a pas été mis sous séquestre ; avec le risque que des mouvements se fassent dans ce compte, à l'insu du gouvernement, notamment du ministère des Finances ; plusieurs établissements ou entités publiques disposent encore des comptes fonctionnels à LCB Bank, alors qu'il avait été fait obligation de les fermer tous »*, a déploré le président de la CNTR.

En 2018, une mission de contrôle de l'Inspection générale des finances avait recensé une centaine d'établissements dont soixante-seize disposent encore des comptes ouverts. D'après la CNTR, l'Etat congolais reste redevable à l'égard de LCB Bank qui ne parvient pas à obtenir l'autorisation de procéder à une compensation avec les comptes créditeurs des entités publiques ouverts dans les livres de cette banque.

« Par le résumé de ces trois missions entreprises par les membres de la CNTR, j'ai voulu lever une partie du voile sur ce qui aurait pu paraître comme un secret de polichinelle sur la manière de gérer les ressources publiques dans certaines entités publiques », a-t-il conclu.

Notons que les résultats de ces études de terrain ont été présentés à l'ouverture des travaux de la deuxième session ordinaire de la CNTR. La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres en charge du Contrôle d'Etat, de la Justice, des Enseignements technique et général et de la Réforme de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

NUMÉRIQUE

Des cadres du secteur public initiés aux fondamentaux de l'intelligence artificielle

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a procédé le 17 octobre, à l'Université de Kintélé, au lancement de la formation des formateurs sur l'intelligence artificielle. Cette session va porter sur les impacts de ce système technologique, notamment dans les domaines de la santé, de la recherche scientifique, du développement agricole…

Ouvert au public depuis février dernier et basé à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria) a vocation à former des Congolais et Africains en intelligence artificielle, en cyber sécurité et en entrepreneuriat pour les jeunes diplômés sans emploi. Mieux, le centre bénéficie de l'appui de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

La session de formation des formateurs, selon le ministre Léon Juste Ibombo, représente une avancée majeure dans la vision du gouvernement congolais d'accélérer le développement des technologies émergentes et la transformation digitale du pays. *« L'accès aux services de l'intelligence artificielle est devenu non seulement une exigence des temps modernes, mais surtout un droit de la population à bénéficier de ces services. C'est dans cette optique que va se dérouler cette formation de renforcement de capacités pour une meilleure appropriation des technologies émergentes »*, a-t- il souligné.

La photo de famille/DR

Il a insisté sur la poursuite de la mission du centre, notamment le Caria-Académique dédié au programme licence-master-doctorat ; le Caria-Skills qui est un programme certifiant de renforcement des capacités en ligne, qui fait l'objet du lancement ; et le Caria-Youth sur l'initiation à la robotique et à l'intelligence artificielle, à travers les classes vertes, est destiné aux élèves des cycles primaire et secondaire.

Le représentant de l'Alliance smart Africa digital academy, Wilfon Berthold Tsibo, et le président de l'Université de Kintélé, le Pr Ange Antoine Abena, ont également plaidé pour le soutien en faveur du programme de formation et la transformation du Caria en un centre d'excellence continental avec l'approbation de la Commission de l'Union africaine.

Fiacre Kombo

NSIA ETUDES ET NSIA RETRAITE, DES PRODUITS D'ASSURANCE DE QUALITÉ AU PROFIT DES POPULATIONS CONGOLAISES

Depuis 2005, NSIA Vie Assurances au Congo, assureur de référence agrée par le Ministère des Finances sous le numéro 6485/MEFB/CAB, a lancé sur le marché Congolais des produits d'assurance spécialement étudiés pour pallier aux aléas de la vie.

NSIA ETUDES et NSIA RETRAITE, font parties de cette catégorie de produits et sont disponibles à tous, dans ses différents bureaux directs et chez les agents partenaires*.

Avec **NSIA ETUDES,** la préparation de l'avenir de vos enfants en toute sérénité devient plus aisée et certaine. Ce contrat vous permet de constituer une épargne qui servira au règlement des frais de scolarité de vos enfants le moment venu. Grâce à son expertise, NSIA Vie ASSURANCES vous garantit un fonds pour financer les études supérieures de vos enfants dès la souscription. Ainsi, en cas de départ soudain ou d'invalidité totale ou permanente, ce fonds sera transmis en toute sécurité au bénéficiaire nommément désigné dans votre contrat.

Parallèlement **NSIA RETRAITE,** est un dispositif d'épargne à long terme qui vous permet de constituer une épargne complémentaire au moment de votre départ à la retraite. Cette épargne retraite vous sera reversée sous la forme d'une rente périodique ou d'un capital. Choisir **NSIA RETRAITE,** c'est profiter d'une épargne rémunérée à 3,5% par an. Avec **NSIA RETRAITE**, vous choisissez librement qui pourra être bénéficiaire de votre contrat, en cas de départ soudain. Il est à noter qu'avec **NSIA RETRAITE, votre épargne ne tombera pas dans la succession familiale, elle sera reversée exclusivement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) dans le contrat**. Avec l'option décès de NSIA RETRAITE, vous bénéficiez en plus d'un capital décès qui équivaut à 10 fois le cumul de vos cotisations annuelles. NSIA RETRAITE vous garantit enfin un capital non imposable, des gains qui peuvent être déduits de votre IRPP conformément à la loi des finances de 2015.

Tout autre type de contrat Epargne Retraite/Etudes ne bénéficie pas de tels avantages si ce n'est que ceux souscrits chez un assureur Vie.

NSIA ETUDES et NSIA RETRAITE vous assurent un avenir plein de sérénité.

Alors faites le bon choix, celui de l'assureur de métier qui vous accompagne à tout moment !

NSIA, le vrai visage de l'assurance.

(*) Tous les contrats d'assurance Vie souscrits chez nos partenaires bancaires (LCBbank, Crédit du Congo, BCI, Société Générale du Congo, BGFIBank et tous ceux à venir) bénéficient des mêmes avantages que ceux souscrits dans nos agences et bureaux directs.

FILIÈRE FORÊT-BOIS

Explorer les différents sous-métiers

Des délégués de l'administration publique, des centres de formation technique et du secteur privé sont réunis, depuis le 18 octobre à Brazzaville, pour animer un Groupe de travail thématique (GTT) sur la formation continue sur les métiers du bois.

Organisé par l'Association technique internationale des bois tropicaux (Atibt), dans le cadre du projet Appui au développement de la formation continue dans la filière forêt-bois en Afrique centrale (Adefac), l'atelier de mise en place et d'animation du GTT vise à échanger sur la garantie de la qualité des formations continues proposées et les modalités de financement de celles-ci.

Le processus de formation, d'après le représentant de l'Atibt Congo, Alain Bertin Tiotsop, se doit de dépasser la gestion d'actions de formation, et s'inscrire dans une démarche qualité. Cette reconnaissance de la qualité des formations par les acteurs de la formation et les professionnels de la filière au travers d'outils partagés, a-t- il poursuivi, sera un élément central dans le développement d'une confiance mutuelle dans la filière forêt-bois.

Les participants à l'atelier/Adiac

Cette initiative promeut à la fois les différents métiers du bois et la gestion durable des écosystèmes forestiers. « *La finalité du projet Adefac est de contribuer à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, via le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois (amont et aval) dans les pays d'Afrique centrale, co-construite par les milieux professionnels et les institutions de formation du secteur, permettant d'améliorer l'employabilité et les qualifications des acteurs et de valoriser la filière économique* », a indiqué Alain Bertin Tiotsop.

Du côté congolais, les attentes sont grandes vis-à-vis de ce projet, comme en témoigne la directrice de la valorisation des ressources forestières, Paulette Ebina Taraganzo. « *Les attentes de l'administration forestière c'est de voir le personnel formé et aller vers la formation continue. La mise en œuvre de la gestion durable des forêts nécessite un personnel de qualité. L'appui de l'Atibt est donc indispensable (…). Nous allons cibler les métiers pour lesquels le projet est engagé, notamment la formation en enfutage, en sillage de bois* », a-t-elle indiqué, avant d'inviter d'autres partenaires à soutenir l'initiative.

Il faut ajouter que la mise en place du GTT sur les formations continues constitue une des étapes dans la réalisation du projet Adefac. Les différentes sessions de formation prévues permettront de clarifier les rôles et responsabilités, les mandats des membres des GTT ; présenter les enjeux de formation professionnelle et en particulier de formation continue, ainsi que l'importance d'un pilotage par les parties prenantes ; d'animer échanges et discussions sur les conditions de mise en œuvre de la FC dans chaque pays, et les mécanismes à mettre en œuvre pour réussir ; de partager, consolider et valoriser des outils et modalités de mise en œuvre avec l'appui des acquis des autres activités du projet; de faire émerger un plan d'action autour d'actions concrètes et de besoins de renforcement ciblés.

Fiacre Kombo

ENTREPRENEURIAT

Le Congo à l'honneur au bootcamp continental sur la Zlecaf

La jeune Congolaise Rachel Kombela a participé récemment, aux côtés d'autres jeunes Africains, aux sessions de formation organisée à Kigali, au Rwanda, par le bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le secrétariat général de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Lors des différents ateliers et sessions du moment de partage d'expérience à Kigali, des centaines d'entrepreneurs et décideurs africains de moins de 40 ans, venus de quarante-quatre pays, ont été formés dans divers domaines ayant trait à l'entrepreneuriat. Ils se sont également engagés auprès de la Zlecaf sur les opportunités qu'offre cette structure aux jeunes et sa volonté de prendre en compte les petites et moyennes entreprises ainsi que l'économie informelle dans les différents protocoles d'accord qui seront négociés. L'accord de la Zlecaf a été, pour sa part, signé puis ratifié en 2018 par les chefs d'Etat africains. Grâce à la participation et la réception d'un certificat au terme des formations par Rachel Rachetée Kombela, le Congo intègre officiellement la jeunesse de la Zlecaf.

Le bootcamp continental sur la Zlecaf s'est, en effet, tenu à Kigali du 10 au 12 octobre. Après cette session de formation, le bureau régional du Pnud pour l'Afrique a gardé les jeunes formés et nouvellement membres de la Zlecaf pour participer au Youth connekt Africa qui s'est déroulé du 13 au 15 octobre, toujours à Kigali.

Rude Ngoma

Rachel Kombela recevant son certificat des mains d'un ministre rwandais/DR

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS / AMI n° 10/MPSIR/PRISP-UCP/22
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES SUR LA DETTE PUBLIQUE CONGOLAISE AU PROFIT DE LA CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT (CCA)

I.Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel international chargé de la mise en place d'une base de données sur la dette publique congolaise au profit de la caisse congolaise d'amortissement (CCA) ».

II.Objectif général de la mission
La mission vise à aider la CCA et tous les autres acteurs de l'endettement public à s'approprier les meilleures approches et techniques de collecte et de centralisation des données de la dette afin de mettre en place une base des données exhaustive,
inclusive et unique couvrant les engagements des entités publiques ou privées bénéficiant de la garantie de l'Etat.
L'environnement informatique de cette nouvelle base de données unique sera celui du système de gestion automatisé de la
dette (SYGADE) développé et implémenté par la CNUCED.

III.Profil du Consultant :
Le consultant en charge de la mission doit justifier les qualifications ci-après :
• Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en informatique ou en génie informatique datant d'au moins quinze (15) ans et avoir travaillé dans les grandes sociétés et administrations publiques en Afrique ;
• Une expérience sur la gestion des obligations au titre de la dette, telles que les dettes de l'État, les dettes garanties par le secteur public et les dettes rétrocédées, ainsi que les dons et les réaménagements de la dette ;
• Une bonne connaissance des étapes et techniques de collecte et de centralisation des données de la dette de l'administration centrale, des administrations locales et de la dette garantie et non garantie des entreprises publiques ;
• Une grande expérience dans la mise en place des bases des données de la dette ;
• Il devra avoir notamment une bonne maîtrise du logiciel SYGADE développé par la CNUCED et plus généralement, une bonne expérience des systèmes d'information de gestion des données de la dette publique ;
• Une vision claire répondant pleinement à la diversité des besoins d'un bureau de gestion de la dette, qu'il s'agisse des tâches du front office (émission des titres de créance), du middle office (analyse) ou du back office (enregistrement et gestion des opérations).

IV. Durée et lieu de la mission
La durée d'exécution de la mission est de 90 jours ouvrés.
L'Unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le 02 novembre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant individuel international chargé de la mise en place d'une base de données sur la dette publique congolaise au profit de la caisse congolaise d'amortissement (CCA) ».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/
04 032 22 81
Adresse électronique :
contact@prisp-congo.org ;
prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS /AMI n° 11/MPSIR/PRISP-UCP/22
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB DE LA CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT (CCA)

I.Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel international chargé de la mise en place d'un portail web de la caisse congolaise d'amortissement (CCA) ».

II.Objectif général de la mission
Accompagner la CCA dans la conception et l'opérationnalisation d'un web portail dédié à la publication des données et informations de la dette publique afin d'assurer une meilleure circulation de l'information relative à la dette publique entre les acteurs nationaux et internationaux du processus d'endettement public en vue d'une meilleure connaissance de la gestion de la dette publique par les contribuables et les autorités cibles, qu'elles soient parlementaires, administratives ou politiques.

III.Profil du Consultant :
Le consultant individuel devra avoir un profil ci-après :
-être un Ingénieur Informaticien BAC+4, spécialisé en système intégré des bases de données ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans la mise en place des systèmes des bases des données ;
-avoir au moins cinq (05) certifications en langage informatiques les plus récentes ;
-avoir au moins une expérience de cinq (5) ans dans la création, l'organisation et l'animation des sites Web en Afrique Subsaharienne et au CONGO serait un atout.
-avoir une maîtrise de la langue française.

IV. Durée et lieu de la mission
La durée de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés.
L'Unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.
Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 novembre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant individuel international chargé de la mise en place d'un portail web de la caisse congolaise d'amortissement (CCA) »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur p.i,
Patrick Valery ALAKOUA

QUARTIERS PRÉCAIRES

Des CGDC formés sur la pérennisation des acquis du projet DurQuap

Le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) a initié, depuis le 10 octobre, simultanément à Brazzaville et à Pointe-Noire, une session de formations à l'endroit des Comités de gestion et de développement communautaire (CGDC). L'objectif est de leur donner des outils nécessaires leur permettant de bien gérer les infrastructures construites afin de garantir leur pérennité.

Des CGDC à la formation/Adiac

Les CGDC sont des organes de gestion communautaire des ouvrages construits dans le cadre du DurQuap. Ils sont composés des chefs de quartier et de zone ainsi que des ouvriers de maîtrise d'œuvre sociale. Ces équipes communautaires ont la mission de veiller au quotidien sur les infrastructures construites par le projet, dans le cadre de la gestion participative pour assurer leur pérennité. Au cours de cette formation, ces CGDC ont donc reçu de nouveaux outils qui leur permettront de remplir loyalement leur mission sociale dont l'objectif est de préserver les acquis du projet.

« *Cette formation vise le renforcement des capacités des CGDC, le DurQuap étant un projet qui travaille de manière participative avec les communautés dans le but de garantir l'autonomisation des ces organes de gestion lorsque le projet sera clôturé. La formation initiée permet de renforcer les compétences des CGDC, parce que nous devons avoir des organes d'entretien capables de gérer durablement les ouvrages construits* », a précisé le coordonnateur du projet DurQuap.

Profitant de la présence d'une équipe de supervision de la Banque mondiale, les participants ont saisi l'occasion pour soumettre leurs doléances. Celles-ci portent essentiellement sur les projets secondaires à ceux de restructuration des quartiers précaires qui n'ont pas pu être exécutés. Ils ont relevé notamment la construction des écoles et des centres de santé dans les zones aménagées.

L'équipe de la Banque mondiale leur a fait savoir que cela est dû à la crise économique qui n'a pas permis au gouvernement congolais de mobiliser sa contrepartie des fonds. Toutefois, elle les a assurés que tout ce qui est prévu sera construit au moment opportun. Le DurQuap est un projet co-financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 44,304 milliards F CFA. Sa phase pilote qui s'achève dans quelques mois a permis l'aménagement et la modernisation des quartiers Soukissa et Moukondzi-Ngouaka à Brazzaville, Mboukou et Tchiniambi à Pointe-Noire.

Firmin Oyé

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CANNE BLANCHE

Les déficients visuels édifiés sur le processus d'autonomisation

L'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC), que dirige Christel Rostand Sita, a organisé, le 15 octobre à Brazzaville, un atelier de réflexion sur le thème « L'implication de l'association au processus d'autonomisation des personnes vivant avec handicap visuel », à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la canne blanche.

La célébration de la Journée de la canne blanche/Adiac

Le thème retenu cette année pour la célébration de la Journée internationale de la canne blanche a été développé par le secrétaire chargé de l'administration et des affaires juridiques de l'ANADVC, Patrick Nicéphore Souka. Il a indiqué que l'autonomisation des personnes handicapées visuelles est un processus qui constitue une entreprise collective. La question du handicap devra être vue et traiter collégialement par tous les acteurs.

A cet effet, Patrick Nicéphore Souka a promis de prendre les initiatives afin de contribuer à l'élaboration et l'exécution des projets et programmes en faveur des déficients visuels. Il a souligné que l'autonomisation des déficients visuels se ferait sentir avec leur pleine participation à l'élaboration des politiques nationales de l'Etat, tout en souhaitant que le gouvernement intègre la journée mondiale de la canne blanche dans les différents programmes du pays.

L'orateur a salué les progrès enregistrés, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'emploi des personnes vivant avec handicap visuel. Les statistiques ont montré qu'en vingt ans, une trentaine de bacheliers esr sortie de l'Institut national des aveugles du Congo et une vingtaine de personnes a été recensée dans la Fonction publique. Toutefois, il a déploré les conditions d'apprentissage des déficients visuels dans l'hinterland.

Par ailleurs, cette catégorie de personnes a été édifiée sur l'historique de la Journée internationale de la canne blanche; une technique ou un symbole d'indépendance, d'autonomie et d'identification, de dignité de l'aveugle ou du malvoyant.

La journée consiste à sensibiliser le monde entier à la cécité, aux besoins de permettre aux déficients visuels et aux malvoyants de vivre et de travailler de manière indépendante.

Interrogé sur la collaboration entre les différentes organisations des déficients visuels, Christel Rostand Sita, choisi à la tête de l'ANADVC en juin dernier, a promis de s'atteler pour les rencontres permanentes entre les leaders afin de lutter pour un même intérêt.

Lydie Gisèle Oko

BACONGO 1

Quatre écoles reçoivent des fournitures scolaires

Deux semaines après la rentrée des classes, le député de la première circonscription électorale du deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, Gérald Préférence Matsima Kimbembe, a remis le 18 octobre des fournitures scolaires dans quatre établissements scolaires relevant de sa zone.

Gérald préférence Matsima Kimbembe remettant des kits à un élève de l'école Mbiémo 2/Adiac

La remise du don a commencé par l'école primaire Solidarité, avant de se poursuivre aux écoles Mbiémo 1 et 2 et enfin au collège Auguste-Bintsindou où Gérald Préférence Matsima Kimbembe a bouclé son activité.

Prenant la parole devant les élèves et responsables de ces établissements, le député de Bacongo 1 a déclaré : *« Je suis venu vous voir pour vous apporter le peu de fournitures que j'ai pu avoir. Pour moi, c'est un devoir, une façon aussi d'exprimer ma reconnaissance à l'endroit de vos parents qui m'ont encore une fois de plus renouvelé leur confiance en m'élisant député de Bacongo 1 ».*

Ces kits composés de cahiers, crayons, gommes, taille-crayons, ardoises, stylos, rames de papier, règles graduées ont été remis aussi bien aux élèves qu'à l'administration de chacun de ces établissements. En moyenne, chaque élève a reçu au moins cinq cahiers.

Dans chacun de ces établissements visités, les responsables n'ont pas manqué d'exprimer leurs doléances. Au C.E.G Auguste-Bitsindou, par exemple, la directrice Laure Oumba a indiqué que le manque de portail expose les élèves et le personnel de l'administration aux différentes intrusions des inciviques, occasionnant parfois l'arrêt des cours.

« Honorable, nous saurons compter sur votre soutien multiforme pour le bien être du C.E.G Auguste-Bintsidou », a-t-elle lancé, rappelant au député que le collège compte seize classes pédagogiques réparties par vague de huit classes. Cependant, a-t-elle souligné, la vétusté des structures d'accueil n'aide pas les enfants à bien apprendre. Gérald Préférence Matsima Kimbembe a promis d'assister ces établissements en fonction des moyens disponibles.

Jean Jacques Koubemba

RENCONTRE CITOYENNE

Eveil juvénile plaide pour l'autonomisation financière des filles-mères

Le cercle de réflexion juvénile parrainé par le député de Ouenzé III, Romi Oyo, a commémoré, le 15 octobre à Brazzaville, la Journée internationale de la jeune fille afin d'interpeller les acteurs sociaux sur les maux qui minent cette couche sociale et suggérer leur reconversion aux métiers ou leur rescolarisation.

La journée célébrée sur le thème « La condition de la jeune fille-mère de nos jours : constat et perspectives » a été l'occasion pour les orateurs de formuler des suggestions aux acteurs sociaux afin de lutter contre les discriminations faites aux jeunes filles-mères.

L'attaché administratif et financier du député de Ouenzé III, Junior Mahoungou, a expliqué à l'auditoire la mise en place par le parlementaire de l'initiative « Agir pour les jeunes », pour l'intérêt particulier d'œuvrer à l'égalité des chances de la jeunesse.

« C'est un mouvement intégrateur qui fait que chaque jeune devrait trouver un moyen pour parvenir à ses besoins, être auto-indépendant et contribuer à l'épanouissement de notre société. Le député a souhaité que les recommandations prises ici lui remontent pour qu'il joue sa partition à l'émancipation des jeunes », a commenté Junior Mahoungou, délégué du député de Ouenzé III.

Il a été rappelé que le 19 décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations unies déclarait, dans la résolution 66/170, le 11 octobre, Journée internationale de la fille, afin de reconnaître les droits des filles et les obstacles particuliers auxquels elles se heurtent de par le monde.

Les conférenciers Louise Ondongo, Giscard Ikolombongo et Harmony Okomibi conviennent des prouesses de l'Etat dans le cadre de la protection de la jeune fille après l'adoption de la loi Mouebara et les articles 5, 6, 29 et 39 de la Constitution du Congo. Mais, ils ont plaidé pour la cause de la jeune fille afin que l'Etat continue d'investir davantage pour elle dans son éducation de qualité, son savoir-faire, sa formation, son accès à la technologie, à la santé,... Ces conférenciers ont également plaidé pour l'adoption des mécanismes sociaux, économiques et politiques luttant contre le mariage non consentant, pour l'investissement dans la création et l'entretien d'espaces sociaux publics.

Ils ont, par ailleurs, décrié les maux que sont victimes les filles-mères de 15 à 18 ans, entre autres, l'abandon scolaire, le harcèlement en ligne, différentes formes de violences en milieu scolaire et autres.

« Le monde repose sur les socles dont les valeurs, les vertus, le vivre-ensemble, le sens de la responsabilité et autres. Le cercle de réflexion Eveil juvénile réunit les jeunes, fait des plaidoyers et repense la société. On se sent bien lorsqu'autrui se sent bien. Que les acteurs sociaux repensent à l'autonomisation financière de la jeune fille mère. L'autonomisation passe par la formation. Pour celles qui ont abandonné les études, nous suggérons la rescolarisation et celles ayant un niveau faible, les métiers », a indiqué Baurion Ngouloubi, coordonnateur de ce cercle de réflexion.

Fortuné Ibara

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Dzaba Makita Prosper, je souhaiterais être appelé Aouayibo Dzaba Prosper.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances la disparition de leur grand-père, père, oncle et frère, Roger Prince Ngbwizhon Mobiloy, survenue le 8 octobre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°517 rue Mvouti à Ouenzé (rfce : Ecole Ngampo).

La date de l'inhumation est fixée au samedi 22 octobre 2022, au cimetière Bouka.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Liberté
Créativité
Diversité

L'IFC OUVRE SES PORTES
SAMEDI 22 OCTOBRE !
À PARTIR DE 10H00

Visites
Expositions
Ateliers
Conférence
Tombola
Projections

Journée Portes Ouvertes
& CYCLE LOUIS DE FUNÈS

ENTRÉE LIBRE

COOPÉRATION

La Russie à l'assaut de l'Afrique

Après la Centrafrique, le Mali et le Burkina Faso, Moscou se lance à la conquête du Maroc, du Tchad et du Cameroun.

Au Tchad, la Russie espère que le nouveau gouvernement du général Mahamat Idriss Déby passera avec succès la phase de transition, va résoudre les problèmes de développement socio-économique et assurer le retour du pays à la forme constitutionnelle. C'est ce qui ressort d'une déclaration publiée par le ministère russe des Affaires étrangères. *« Nous exprimons l'espoir que les autorités nouvellement formées, dirigées par Mahamat Idriss Déby, seront en mesure de passer avec succès l'étape de transition, de résoudre les tâches difficiles du développement socio-économique et de la lutte contre la menace terroriste et d'assurer le retour du pays à la forme constitutionnelle de gouvernement »*, peut-on lire. La déclaration poursuit: *« Nous sommes déterminés à renforcer la coopération russo-tchadienne dans ses multiples facettes, y compris l'interaction dans les domaines politique, commercial et économique, les investissements et autres »*. Le général Mahamat Idriss Déby a été investi dans ses fonctions de chef d'Etat, le 10 octobre, pour une période de transition de deux ans.

Avec le Maroc, la Russie a approuvé un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques au moins de quatorze domaines. L'accord stipule que Moscou assistera Rabat dans la création et l'amélioration des infrastructures d'énergie nucléaire, la conception et la construction de réacteurs nucléaires, ainsi que des usines de dessalement d'eau et des accélérateurs de particules. L'accord consiste également en la fourniture de services au Maroc dans le domaine du cycle du combustible, du combustible nucléaire usé et radioactif et de la gestion des déchets. La Russie aidera aussi le Maroc dans l'exploration et l'exploitation des gisements d'uranium. Moscou offre aussi ses technologies de production d'eau pour vaincre la pénurie en Afrique. Le déclaration a été faite par le vice-directeur de RusHydro, Sergueï Matchekhine, lors du forum international Semaine russe de l'énergie, qui prépare le sommet Russie-Afrique à Saint-Pétersbourg en 2023. Selon Sergueï Matchekhine, les technologies russes de production d'eau potable seront utilisées en Afrique où un grand nombre d'habitants n'a pas accès à l'eau potable. *« C'est un énorme problème qui doit être résolu par des efforts communs. Pour cela, nous proposons plusieurs technologies russes qui, selon les consommateurs africains également, sont très efficaces, en dépassant les américaines ou françaises »,* a-t-il indiqué.

De plus en plus isolée par l'Occident à cause de son opération spéciale en Ukraine, la Russie se tourne activement vers l'Afrique qu'elle veut séduire. L'ambassadeur extraordinaire, Oleg Ozerov, chef du secrétariat du Forum du partenariat Russie-Afrique du ministère des Affaires étrangères, a déclaré : *« Nous constatons que les pays d'Afrique veulent actuellement assurer une transition industrielle de leurs économies. Il sera néanmoins impossible de résoudre le problème de l'industrialisation sans avoir résolu les problèmes de l'énergie, sans avoir octroyé l'accès à l'électricité à la population et aux entreprises qui doivent créer l'industrie et la production ».*

Un discours séduisant en Afrique où la plupart de pays connaissent de graves problèmes de délestage d'électricité en particulier et d'énergie en général. Le deuxième sommet du Forum du partenariat Russie-Afrique est prévu pour l'été 2023. Il vise à donner un nouvel élan à la coopération politique, commerciale, économique, d'investissements, scientifique, technique et humanitaire russo-africaine.

Noël Ndong

RÉDUCTION DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE

Le désaccord persiste entre le cartel des pays producteurs et Washington

La décision de l'Opep+ (Organisation des pays producteurs de pétrole) qui réunit les treize membres du cartel et leurs dix partenaires, dont la Russie, de diminuer les quotas de production de pétrole, continue de faire couler beaucoup d'encre à travers le monde. Si l'alliance justifie cette mesure de réduire sa production de deux millions de barils par jour dans le but de stabiliser le marché pétrolier face à une prochaine récession, en Occident, plus particulièrement aux Etats-Unis, l'on pense qu'elle était motivée politiquement contre Washington et certaines capitales européennes.

Le président américain, Joe Biden, a dit être « déçu de la décision à courte vue » annoncée le 5 octobre à Viennes, en Autriche, et cherche par tous les moyens à « réduire le contrôle du cartel sur les prix de l'énergie ». L'actuel locataire de la Maison Blanche a pris cet engagement parce que, selon des sources sûres, des représentants de l'Opep+ ont affirmé en privé avoir baissé la production pour « aider ensemble la Russie » à compenser sa perte de parts de marché.

« Il y aura des conséquences pour ce qu'ils ont fait, avec la Russie », a menacé devant les journalistes Joe Biden qui réclamait une offre abondante, dans l'espoir de faire baisser les prix avant les élections de mi-mandat aux Etats-Unis, en novembre. Il n'a pas précisé de quelle nature seraient ces conséquences. Le président faisait référence à la récente décision de l'Opep+, emmenée par Ryad, de réduire son offre officielle de deux millions de barils par jour à partir du 1er novembre. Une mesure qui pourrait faire flamber les cours et donc garnir les caisses de Moscou, qui compte sur ses ventes d'hydrocarbures pour financer la guerre en Ukraine.

Prévenant qu'il « allait réévaluer » les relations de son pays avec l'Arabie saoudite parce que ses dirigeants *« ont pris le parti de la Russie contre les intérêts du peuple américain »,* Joe Biden veut revoir la longue relation stratégique entre les deux pays, ayant pour base un principe de réciprocité assez simple : Ryad abreuve le marché de pétrole, Washington assure la sécurité des Saoudiens. Et du fait de la position de l'Arabie saoudite sur la question des hydrocarbures, le président américain a dit qu'il « n'a aucune intention » de rencontrer le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, lors du sommet du G20 prévu le mois prochain en Indonésie.

Des conséquences négatives sur l'économie mondiale

Selon le conseiller à la Sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan, qui a donné cette information, parmi les options envisagées pour réévaluer les relations avec Ryad figurent « des changements » dans l'approche envers l'aide militaire à l'Arabie saoudite. Joe Biden *« est prêt à travailler avec le Congrès pour réfléchir à ce que doit être cette relation »*, a assuré quant à lui, John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche.

Répondant aux Américains, les Saoudiens ont exprimé leur «rejet total » des accusations portées contre eux, assurant que les décisions du Cartel de baisser la production pétrolière représentait une démarche *« purement économique prise à l'unanimité des pays membres »*. Elles visent à « maintenir un marché du pétrole durable », a expliqué le ministre saoudien des Affaires étrangères, Faiçal ben Farhane, ajoutant que le cartel « a agi de manière responsable » et a pris « une décision appropriée ».

Pour certains analystes, en poussant à une réduction de la production de pétrole, l'Arabie saoudite a mis à rude épreuve sa relation déjà difficile avec les Etats-Unis, mais une rupture entre ces deux partenaires est à exclure dans l'immédiat. *« La relation américano-saoudienne a déjà traversé des périodes de tension intense par le passé »,* fait remarquer Anna Jacobs, analyste de l'ONG International Crisis Group. La crise actuelle représente *« une fracture mais pas une rupture (…). La réalité est que l'Arabie saoudite et les Etats-Unis ont besoin l'un de l'autre »,* a-t-elle souligné.

Dans son dernier rapport mensuel rendu public le 13 octobre, l'Agence internationale de l'énergie a revu nettement à la baisse ses prévisions de croissance de la demande de pétrole dans le monde, affectée par des niveaux de prix encore accrus par la décision de l'OPEP+ de réduire sa production. Les auteurs de l'analyse alertent que dans ce contexte général de pressions inflationnistes et de montée des taux d'intérêt, *« la hausse des prix du pétrole pourrait bien devenir le point de bascule pour une économie mondiale déjà au bord de la récession ».*

Nestor N'Gampoula

GOUVERNANCE

Plaidoyer pour l'introduction des infrastructures du projet Sicomines dans le budget 2023

L'Agence pour la gouvernance participative et les droits humains (Agopa-DH), après l'ouverture de la session budgétaire à l'Assemblée nationale, le 15 septembre dernier, l'a invitée à intégrer les crédits d'investissement de projets d'infrastructures tirés de la convention Sicomines dans la loi des finances 2023.

L'Agopa-DH a exhorté, dans son communiqué du 17 octobre, les deux chambres du Parlement à introduire et adopter les projets de crédits d'infrastructures tirés de la convention de collaboration dans la loi des finances 2023 pour la valeur d'au moins un milliard de dollars américains ; à s'approprier les recommandations du rapport d'évaluation du projet Sicomines rendu public par l'ITIE/RDC ; et à ouvrir une enquête parlementaire sur la mise en œuvre de la convention Sicomines. Cette agence attend de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances un audit complet de l'exécution de cette convention dans toutes ses facettes ; et l'audition du BDPSC et de l'ACGT ainsi que les prestations de toutes les entreprises intervenant dans la mise en œuvre des infrastructures de ce projet.

Une convention perçue comme une opportunité

Cette agence rappelle, en effet, que c'est depuis le 22 avril 2008 que le pays avait conclu la convention dite de collaboration avec le consortium des entreprises chinoises, pour le financement de la construction des infrastructures. En contrepartie, la République démocratique du Congo (RDC) s'était engagée à mettre à la disposition de ce consortium les gisements miniers pour exploitation afin de rembourser le crédit alloué à ces infrastructures. *« Pour la RDC qui affiche un déficit criant en matière d'infrastructures qui, pour la plupart, remontent à l'époque coloniale et dans un état de délabrement avancé, cette convention était perçue comme une opportunité, malgré les controverses qui avaient accompagné sa signature dans un environnement on ne peut plus opaque »*, a souligné Agopa-DH.

Elle note, cependant, que quatorze ans après la signature et le début de la mise en œuvre de cette convention, malgré le besoin pressant du pays en infrastructures déjà identifiées en annexe de celle-ci, pour contribuer à son développement et au désenclavement de ses provinces et territoires, la mise en

Site de la GECAMINES (ph.tiers)

œuvre du volet construction connaît un coup d'arrêt. *« Pour les quelques infrastructures déjà réalisées, l'effectivité, la traçabilité et la conformité de certaines d'entre elles à la convention, comme c'est le cas de l'avenue Lutendele à Kinshasa, restent discutables»*, a fait savoir l'agence. Selon des données tirées des rapports ITIE/RDC, *« sur les trois milliards de dollars américains alloués à la mise en œuvre des infrastructures, seulement 540 486 813,13 dollars ont été dépensés, exclusion faite de 274 184 694,38 dollars consacrés dans des projets à visée politique, dont l'impact sur le développement des régions concernées est contestable »*.

Agopa-DH relève également que pendant ce temps, avec les gisements miniers mis à disposition par la RDC, sans compter les exonérations accordées, le projet minier dans le cadre de la joint-venture Sicomines est déjà parvenu à maturité, avec distribution des dividendes entre actionnaires, au moment où les infrastructures dont les coûts doivent être remboursés par l'exploitation minière connaissent un coup d'arrêt. *«Le Parlement doit donc intervenir pour veiller à l'exécution sans complaisance des termes de la convention, relatifs aux infrastructures à la hauteur de trois milliards de dollars américains comme convenu entre parties »,* a insisté Agopa-DH, face à cette réalité sur le terrain.

Lucien Dianzenza

NOMINATIONS AU SEIN DES FORCES ARMÉES

Les Indignés critiquent l'éternel recommencement

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (MISS-RDC), réagissant suite aux nominations et promotions au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) intervenues le 17 octobre, déplore « un éternel recommencement ».

Des officiers supérieurs de l'armée congolaise/DR

Le MISS-RDC fustige le fait que Bunagana reste entre les mains du mouvement terroriste M23 pendant près de quatre mois déjà. Les nominations et promotions intervenus constituent, pour lui, *« une sorte de gratification de l'échec, en lieu et place de la purge, d'une bonne réforme et motivation dans le secteur »*.

Pour les Indignés, en effet, la paix dans la partie Est du pays ne passe que par une action foudroyante de l'armée congolaise contre les agresseurs qui imposent l'insécurité et la mort à la population de ces coins du pays. Pour y arriver, il faut, selon eux, extirper des rangs de l'armée, de la police et des services de sécurité tous les infiltrés. « Stop aux tueries dans l'est de la RDC, non à la balkanisation, restauration de la paix totale, justice réparatrice pour les victimes, purge au sein de l'armée », disent-ils.

Précisons que dans une série d'ordonnances lues le 17 octobre dans la soirée à la Radio-Télévision nationale, le président Félix Tshisekedi vient d'effectuer des nouvelles mises en place au sein des FARDC. Dans ce lot, il a aussi mis à la retraite quelques officiers supérieurs et généraux de l'armée, parmi lesquels figure l'ex-chef d'état-major général des FARDC, le général d'armée Célestin Mbala Musense.

Le chef de l'Etat a, en outre, nommé des commandants des unités et des corps militaires. Les commandants des zones de défense opérationnelles, leurs adjoints ainsi que les chefs d'état-major desdites zones ont été remplacés alors que plusieurs officiers ont été aussi promus.

L.D.

JUSTICE

Théophile Matondo acquitté

La Cour de cassation a décidé, le 17 octobre dans la soirée, de l'acquittement de l'ancien directeur général du Bureau central de coordination (BCCO), Théophile Matondo. Il avait été condamné à dix ans de prison ferme par la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe dans l'affaire liée au Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

Le ministère public avait reconnu, lors de la dernière audience tenue à la Cour de cassation, l'innocence de Théophile Matondo, qui était déjà détenu à la prison centrale de Makala. Les juges, qui avaient pris l'affaire en délibéré, avaient promis de rendre le verdict dans le délai légal. Mais, il a fallu attendre plus de six mois pour voir cette cour rendre sa sentence.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix avait, de son côté, mené plusieurs actions pour que les juges se conforment à la loi. Elle avait considéré cette affaire parmi les emblématiques qui mettent à nu le dysfonctionnement de la justice en République démocratique du Congo. Pour cette organisation dirigée par Emmanuel Cole, il était inconcevable de voir les juges tergiverser alors que l'organe de la loi, qui poursuit et qui est maître de l'action judiciaire, avait déjà reconnu l'innocence de l'accusé. Alors que le verdict est tombé, cette organisation, qui a déjà relevé dans ses nombreux plaidoyers la dégradation de l'état de santé de Théophile Matondo, exhorte la justice congolaise à l'application stricte et rapide de cette décision de la Cour de cassation, afin de permettre au concerné de suivre les soins appropriés.

Lucien Dianzenza

CORÉE DU SUD

L'Afrique au rendez-vous du sommet de Daejeon

Une forte délégation africaine venue de trente pays a pris part au septième sommet mondial des dirigeants et responsables des villes et gouvernements régionaux, organisé par Cités et gouvernements locaux (Cglu) à Daejeon, en Corée du Sud.

Plus de 3000 villes et gouvernements régionaux ainsi que leurs partenaires ont pris part au septième sommet des Cglu pour discuter et adopter le Pacte pour l'avenir de l'humanité de Cglu, axé sur l'avenir des personnes, de la planète et du gouvernement, dont une délégation venue de trente pays du continent noir. Plusieurs activités, parmi lesquelles une session d'apprentissage portant sur le thème « Promouvoir les principes d'une gouvernance efficace en Afrique», a été organisée par l'Académie africaine des gouvernements locaux de Cglu Afrique; ainsi qu'une session sur la célébration des dix ans d'existence du Réseau des femmes élues locales d'Afrique; et une série de sessions sur l'agenda climatique, concernant notamment la participation des villes et des gouvernements régionaux à la prochaine COP27, qui se tiendra du 6 au 18 novembre à Charm-El-Cheikh, en Égypte.

A l'issue de ce sommet, Cglu Afrique a signé trois Mémorandums d'entente avec notamment Mercociudades, l'association des villes et gouvernements locaux des pays membres du Mercosur, en Amérique latine ; la section régionale Asie-Pacifique de Cglu ; et l'Académie des gouvernements locaux de La Haye. Un accord de partenariat a été également conclu entre la ville de Xi'an, en Chine, et la Ville de Rabat, au Maroc, ainsi qu'un accord entre la ville de Chefchaouen, au Maroc et le Fonds d'équipement des Nations unies portant sur le financement de la rénovation de l'éclairage public. A également eu lieu le renouvellement des membres des organes dirigeants de l'organisation.

La délégation africaine a invité les différentes sections de Cglu à adopter une approche consensuelle pour désigner les nouveaux titulaires des postes. Cette approche embrasse les valeurs de responsabilités partagées, de collégialité et d'un objectif commun partagé pour le renforcement du mouvement municipal mondial. La délégation africaine a rappelé l'esprit de promotion de la collégialité et du partage des responsabilités par consensus, adoptée en 2021 pour gérer la transition de leadership.

Noël Ndong

PASSÉ COLONIAL

Les députés belges divisés sur la question des excuses et des réparations

Au cours d'un débat organisé le 17 octobre, les députés belges, membres de la commission spéciale sur le passé colonial de leur pays, ont exprimé des divergences sur la question de savoir si la Belgique doit présenter des excuses pour ses actions dans ses anciennes colonies, dont la République démocratique du Congo (RDC), ainsi que sur la question d'éventuelles indemnisations.

La commission spéciale est chargée de faire la lumière sur l'État indépendant du Congo (1885-1908) et sur le passé colonial de la Belgique dans ce pays (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962) et d'en tirer des enseignements pour l'avenir. Après deux ans de travail et près de 300 auditions, elle est désormais dans la phase finale et devrait rendre son rapport d'ici à la fin de l'année, lequel rapport évaluera les résultats de son travail et proposera une série de recommandations.

Lors du débat de lundi, les échanges ont été tendus. Les ailes gauche et droite de la coalition dite Vivaldi - la coalition gouvernementale de sept partis de gauche et de droite - ont exprimé des positions divergentes sur la question d'éventuelles excuses officielles de la Belgique, ainsi que sur l'indemnisation de ses anciennes colonies. Ainsi, dans l'opposition, le secrétaire national du parti ouvrier, Marc Van Hees, s'est dit favorable aux éventuelles réparations financières pour les anciennes colonies, mais pas par l'État belge. *« Ce n'est pas à la population de payer, mais plutôt à ceux qui se sont enrichis durant ce passé colonial »,* a-t-il déclaré, pointant du doigt les grandes entreprises et la monarchie belge. *« Nous devons vraiment réfléchir aux structures de domination qui existaient à l'époque et qui, je pense, existent encore aujourd'hui »*, a-t-il ajouté.

Vue d'une session au Parlement belge/DR

Pour sa part, le Parti socialiste belge et le Parti écologiste ont défendu l'idée d'excuses et la nécessité de réparations, tandis que leurs partenaires de droite ont exprimé leur scepticisme. Ainsi, Benoît Piedboeuf a clairement écarté l'idée de quelconques excuses ou tout déboulonnage de statues évoquant le passé colonial, préférant rester à l'expression de «regrets» par la Belgique.

Ce que le roi Philippe a d'ailleurs déjà fait le 30 juin 2020 dans une lettre destinée au président Tshisekedi, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo. Dans sa lettre, le roi avait exprimé ses «plus profonds regrets» pour les «blessures» de la colonisation, notant que le régime colonial belge était fondé sur l'exploitation et la domination, la discrimination et le racisme. En outre, lors de sa visite en RDC en juin dernier, le roi Philippe, qui s'exprimait au Parlement congolais, en présence du président Félix Tshisekedi, avait reconnu les affres de la colonisation, sans toutefois prononcer d'excuses.

Il a été le premier monarque belge à condamner le régime, bien qu'il n'ait pas présenté des excuses officielles.

Pas de compensation financière, estime l'Open Vld

Lors de ce débat, la députée libérale Goedele Liekens de l'Open Vld (Parti flamand) s'est fermement opposée à toute compensation financière aux anciennes colonies, estimant qu'on ne peut pas demander aux citoyens belges de payer aujourd'hui pour un passé qu'ils n'ont pas choisi. Néanmoins, elle s'est toutefois montrée ouverte à d'autres formes de réparations, comme la restitution d'œuvres d'art. La Chambre des représentants (L'Assemblée nationale belge) a adopté, en juin dernier, un projet de loi reconnaissant le caractère aliénable des biens liés au passé colonial de l'État belge et déterminant un cadre juridique pour leur restitution et leur retour.

Le parti de droite, Nouvelle alliance flamande, a également rejeté l'idée d'excuses officielles ou de compensation, ce qui reviendrait à *« introduire un complexe de honte dans notre société »*, a déclaré Wim Van der Donckt.

Travailler sur l'avenir

Pour Jan Briers du CD&V(Parti flamand)), si la Belgique se doit de reconnaître son passé colonial et les souffrances qu'il a générées, il importe surtout aujourd'hui de travailler à l'avenir. *« Ces trois pays attendent surtout de nous des actions concrètes et des partenariats »,* a-t-il déclaré, préconisant ceux-ci dans les domaines académique, scientifique, de coopération au développement, voire de sécurité au vu de la situation dans l'est du Congo. Il a plaidé pour la création d'une fondation destinée à financer ces projets, à l'instar de ce que l'Allemagne a mis en place après la Seconde Guerre mondiale pour indemniser les personnes soumises au travail forcé par les nazis. Les détails doivent encore être précisés, mais les socialistes et les verts ont exprimé leur soutien à cette idée.

Patrick Ndungidi

AFRICA SUMMIT

La RDC participe à l'édition de Londres

Organisée par le Financial times à Londres, en Grande-Bretagne, la rencontre internationale de haute facture à laquelle prend part le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, réunit des délégations de haut niveau de gouvernements, d'entreprises, de décideurs politiques et d'investisseurs, sur le thème « Investir en Afrique ».

Le chef de l'Etat, invité d'honneur et principal orateur au forum de Londres, a pris la parole le 18 octobre pour présenter le potentiel de la République démocratique du Congo aux investisseurs et plusieurs personnalités qui prennent part à ces assises. Au cours de celles-ci, plusieurs sujets seront abordés, notamment la problématique de l'après covid-19 en Afrique, le climat des affaires, les investissements et la transition énergétique.

Ce sommet londonien, premier d'Europe et troisième au monde après ceux de New York et de Hongkong, rapporte l'Agence congolaise de presse, est le rendez-vous annuel des investisseurs intéressés par l'Afrique.

Spécialisé sur les matières premières minérales, ce cadre de business rassemble des opérateurs économiques désireux de connaître le présent et l'avenir du monde pour investir au bon endroit et au bon moment.

Blandine Lusimana

Des participants à l'Africa Summit 2022/DR

LINAFOOT/LIGUE 1

Première victoire de Céleste, égalité entre Kuya et Sanga Balende

La troisième journée de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) comporte son lot de surprises avec la victoire du promu Céleste et le prolifique match entre Kuya et Sanga Balende...

Après deux journées, Céleste FC a enregistré sa première victoire au championnat national le 17 octobre, en battant la Jeunesse sportive de kinshasa (JSK) sur le score de 2-0. «Nous avons corrigé les failles de nos deux derniers matches afin d'enregistrer notre première victoire face à JSK «, s'est réjoui le coach Michel Kigoma.
Céleste a fait son match dès la première mi-temps, avec les buts de Nzanga Malamu à la 12 mn et de Kapela Ndongwisi à la 39e minutes. Les deux équipes ont chacune 4 points
De leur côté, Kuya Sport et Sanga Balende ont livré un match fou, riche en buts, gratifiant le public d'un beau spectacle. Quatre buts partout, c'est le score de cette rencontre spectaculaire. Les Anges et Saints du Kasaï oriental ont été les premiers procédé aux changements. À la 61e mn, le nouvel entrant Butoto Kamana, transfuge de la JS groupe Bazano, a marqué le deuxième but de Sanga Balende. Douze minutes après, le nouvel entrant côté Kuya, Retule, a planté un doublé en l'espace de trois minutes, notamment à la 73e d'un demi-volé et à la 76e sur une frappe, permettant au club de Jeannot Binanu de mener par 3-1.
Sanga Balende n'a pas lâché prise, jusqu'à reduire le score sur une tête du défenseur Dimitri à la 80e mn et l'égalisation de Retule sur penalty à la 85e, signant du coup le premier triplé de la saison. C'est le troisième match nul de suite de Sanga Balende qui totalise 3 points pendant que Kuya en compte 5.

à trouver le chemin des filets, trois minutes après le coup d'envoi, sur une frappe somptueuse d'Agée Basiala. Le club de Livulu a obtenu l'égalisation à la 22e mn par Evoloko, de la tête. À la pause, le score a été d'un but partout.
En seconde période, on a assisté à un autre match, celui des entraîneurs. Dauda Lupemba et Hitachi ont

Maniema union bat Dauphin noir, nul entre Blessing et Simba

En dépit des rencontres des compétitions africaines interclubs, la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est poursuivie le week-end dernier dans quelques stades à travers le pays.
Le 15 octobre au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS

Maniema union a battu l'AS Dauphin noir de Goma par 2-0. Ancien attaquant de V.Club, Obed Mayamba a été l'auteur des deux buts des Unionistes de la province du Maniema. Il a bien comblé l'absence de l'attaquant Rodrigue Kitwa. C'est le deuxième succès du club de Kindu après celle de la première journée contre Etoile du Kivu à Bukavu. Et Obed Mayamba était déjà buteur en première journée. Maniema Union compte 6 points et 5 buts inscrits. Dauphin noir a un point glané après deux sorties.
Le 16 octobre au stade Dominique-Diur de Kolwezi, le derby local entre Blessing FC et AS Simba s'est soldé par un nul de 0-0, au terme d'une partie disputée où chaque équipe a eu sa mi-temps de domination: Simba en première période et Blessing en seconde. Après trois matches, Blessing et Simba disposent chacun de 4 points.
Notons aussi le résultat d'égalité à Lubumbashi entre la Jeunesse sportive Groupe Bazano et l'US Panda B52 de Likasi (un but partout) en match comptant pour la troisième journée. Les deux équipes comptent chacune 4 points après trois matches livrés.

Don Bosco domine L'Shi Sport, Céleste soumet JSK

La troisième journée de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) a débuté depuis le week-end dernier et s'est poursuivie le 17 octobre avec des rencontres à Kinshasa et à Lubumbashi.
Au stade TP Mazembe de Lubumbshi, le CS Don Bosco a signé sa première victoire de la saison en battant Lubumbashi Sport par 1-0, une réalisation de Robert Wilangi à la 48e mn; un joueur prêté aux Salésiens par le Tout Puissant Mazembe. Lubumbashi Sport a enregistré sa première défaite après deux victoires d'affilée. Don Bosco compte 4 points, alors que Lubumbashi Sport en a 6.
Au stade des Martyrs à Kinshasa, le FC Céleste, entraîné par l'expérimenté Michel Kigoma (promu récemment sélectionneur adjoint des Léopards A'), a signé aussi sa première victoire face à la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par 2-0. Nzanga Malamu à la 12e mn et Kapela Ndongwisi à la 39e ont été les deux buteurs du club nouvellement promu dans l'élite du football national. Céleste dispose désormais de 4 points que la JSK.

Martin Enyimo

COUPE DE FRANCE

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de diaspora en France

Coupe de France, 7e tour
Alain Ipiélé est entré à la 68e lors de la qualification de Dunkerque chez les amateurs de Calais-Grand Pascal (2-0).
Fred Dembi était titulaire et a réussi son tir au but lors de la qualification du Red Star face à Versailles (1-1, 4-5 aux tab).
Jordy Kaloukadilandi double le score pour le Paris Atletico, vainqueur 2-0 à Saint-Maur. Rappelons que Jean-Guy Wallemme a été démis de ses fonctions d'entraîneur du club de National 1 pour insuffisance de résultats.
Trey Vimalin était sur le banc lors de la qualification de Fleury à Ivry (2-0).
Sans Owen Matimbou, l'US Orléans est éliminée par Avoine (1-1, 7-8 aux tab).
L'Etoile-Fréjus-Saint-Raphaël balaye Salon-Bel-Air Foot (6-1) avec un triplé de Davel Mayela (25e, 61e et 68e).
Fulgency Kimbembé a été remplacé sur blessure dès la 25e minute du succès de Vannes à Beauregard (4-1).
Christopher Bitsamou était titulaire lors du succès de Bergerac face à Bayonne (2-0). Son tir repoussé par le gardien de l'Aviron profite à Escarpit pour l'ouverture du score (51e).
Exaucé Ngassaki était remplaçant au coup d'envoi de la qualification de Trélissac à Neuville (0-0, puis 5-4 aux tab). Yannis Mbemba était titulaire lors de la qualification du Puy face à Issoire (2-0).
Sans Kévin Mingoua, Grasse se qualifie aux dépends de l'EUga Ardziv (5-1).
Saumur est puni par Le Mans (0-4). Avec Yanne Nowa remplacé à la 60e et sans Yannis Matingou remplaçant.
Christopher Ibayi, titulaire, et le FC Rouen sont éliminés à Avranches (0-2).
Angoulême l'emporte à Porte-entre-deux-Mers (3-2) sans Christ-Vianney Goteni.

Camille Delourme

CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS

Les sages-femmes exhortées à s'associer à la prévention de la maladie

Un atelier de formation à l'endroit des sages-femmes sur les signes des cancers du sein et du col de l'utérus a été organisé, le 15 octobre à Pointe-Noire, à l'occasion de la campagne dite « Octobre rose », dédiée à la sensibilisation et à la mobilisation du large public .

Initiée par la direction départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire, en collaboration avec le Programme national de lutte contre le cancer, représenté par sa directrice, le Pr Judith Nsondé Malanda, cancérologue médicale, l'activité a regroupé près d'une trentaine de sages-femmes et le personnel paramédical en service dans les Centres de santé intégrés (CSI) et structures sanitaires privées de la place.

En ouvrant les travaux, le Dr Live Andjouono, médecin-chef du district sanitaire n° 2 Mvou-Mvou, représentant la directrice départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire, a exhorté les participants à plus d'assiduité pour que les enseignements reçus lors de la formation soient traduits sur le terrain de la pratique et qu'ils soient partagés aux autres personnes concernées par la question.

Photo de famille après l'atelier de formation des sages-femmes sur le cancer du sein/Adiac

Favoriser et améliorer le diagnostic précoce afin de réduire le taux de malades qui viennent en consultation à un stade de la maladie très avancé a été le principal objectif de cet atelier. Les différentes communications ont été portées sur la prévention, le diagnostic, le traitement et la guérison.

« Notre but est de voir les patients être dépistés à temps dans les CSI. C'est ce qui justifie le choix sur les sages-femmes qui reçoivent en premier la population avant qu'elle n'arrive dans les grands hôpitaux. Ainsi, quand le cancer est détecté à un stade précoce, le pronostic est meilleur », a dit le Dr Stevy Makouanzi, oncologue médical, oncopédiatre.

Réel problème de santé publique, le cancer du sein nécessite une attention particulière compte tenu des proportions inquiétantes qu'il ne cesse de prendre dans la population. D'où cette mobilisation de tous au mois d'octobre dit «Octobre rose». *« Quand le diagnostic est fait précocement, on peut guérir de sa maladie. Savoir palper les seins et reconnaître toute anomalie au niveau du sein afin d'envoyer la malade auprès d'un spécialiste pour qu'elle soit prise en charge à temps sont les gestes simples que les sages-femmes doivent intérioriser. En effet, le cancer du sein peut être soigné s'il est dépisté à temps et que le malade suit son traitement »*, a ajouté le Pr Judith Nsondé Malanda, cancérologue médicale, directrice du Programme national de lutte contre le cancer.

Une sensibilisation plus large est prévue dans les quartiers afin d'atteindre un public plus large appelé à mesurer l'importance du dépistage précoce et du suivi médical régulier.

Hervé Brice Mampouya

L'ART D'ORPHÉE

Mako-Musica, un nouveau groupe dans le paysage musical congolais

Mako-Musica a vu le jour le 15 octobre, au cours d'une soirée dansante dans la salle de spectacles MKS à Brazzaville. Cet orchestre est créé par le mécène et producteur, Bienvenu Okoma, plus connu sous le pseudonyme de Makosophie.

Les artistes musiciens du groupe Mako-Musica sur scène/Adiac

Composé des anciens sociétaires d'Extra Musica, en l'occurrence RAV4, Kerson Saddam, Arafat 23 500 volts et autres issus de différentes formations musicales de Brazzaville, Mako-Musica est un « karaoké » qui propose aux mélomanes un répertoire diversifié, riche, actuel et également ses propres compositions musicales. En tant que « karaoké », Mako-Musica n'a pas de frontières, car il est susceptible d'interpréter toute musique des groupes de Brazzaville, de même que ceux de Kinshasa. L'objectif étant de faire la promotion de la musique congolaise. D'après les tenants de ce groupe, il n'a pas été créé pour faire concurrence avec les orchestres de la place, plutôt pour collaborer avec eux. Mako-Musica prône donc l'unité des artistes musiciens dans la diversité.

Il sied, toutefois, de noter que ce groupe a été fondé dans le souci d'accompagner le projet de l'industrie musicale de MKS, au regard de la léthargie observée au niveau de certains orchestres qui n'ont pas voulu adhérer à l'initiative de cette maison de production. C'est donc dans ce contexte qu'il est inscrit, sur le plan d'action de MKS, le déroulement hebdomadaire des séances de karaoké dans leur salle de spectacle. Et pour répondre à cette exigence, il est créé au sein de la maison de production Makosophie ce groupe de spectacle nommé Mako-Musica.

Pour la petite histoire, Bienvenu Okoma a lancé la maison de production musicale Makosophie en 2016. Elle a commencé ses activités avec le concept « Doudou Copa chante Koffi ». Ensuite le trio Kevin Mbouandé, Sheryl Gambo et Trésor Mvoula TM9. Nourrissant des ambitions d'être autonome et surtout professionnel, Bienvenu Okoma construit une salle de spectacles d'une capacité de plus de deux mille places, achète du matériel de musique professionnel, et finit par créer le groupe musical dénommé Mako-Musica.

Un spectacle marqué par deux types de répertoire.

Ce groupe, karaoké (peut-être dans un premier temps), a livré aux spectateurs, lors de sa sortie officielle, un répertoire riche et varié de la musique des deux Congo. C'est par les chansons « rumba » de trois artistes de la République démocratique du Congo que ce groupe a fait sa première partie. Il s'est agi des chansons «100 kg» de Ferré Gola ; «Pharmacien» et «Double click» de Fally Ipupa ; «Jugement» de Ferré Gola ; et «Eluka makambo» de Jus d'Eté. Ce n'est qu'après que les artistes phares de ce groupe, en l'occurrence RAV4, Kerson Saddam et Arafat 23 500 volts ont fait leur entrée sur l'imposant podium de MKS. Cette entrée a été marquée par un show sans pareil avec les chansons d'Extra musica, à l'instar de «Guyvano» ; « Les 12 balles» ; «Fondation Muller» … La soirée a été agrémentée également par la prestation de Koffi de Brazza et d'une jeune artiste musicienne qui a interprété avec maestria les chansons «Nakeyi Nairobi» de Mbilia Bel et «Journal intime» de Pierrette Adams.

Outre le karaoké, Kerson Saddam et RAV4 ont interprété chacun sa chanson contenue dans l'album du groupe Mako-Musica en préparation. Il s'est agi respectivement de «Gina Atipo» et de «Christian Okouna» chanté en solo de bout en bout. Dans les prochaines semaines, le groupe se rendra en Afrique du Sud pour l'enregistrement de son premier album. En attendant, il se produira tous les vendredis et samedis en soirée de 18h à 23h et tous les dimanches en matinée de 13h à 19h, à son siège Espace Makosophie de la rue Moudzombo, au rond-point Moungali. Aussi, chaque mois, la maison Makosophie va organiser un concert avec un artiste au choix.

Bruno Okokana

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Un protocole d'accord en vue pour apurer les arriérés de vacation

Le paiement des heures de vacation dues au titre des années académiques 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 fera l'objet d'un protocole d'accord, souligne le relevé des conclusions des échanges entre la délégation de la Primature conduite par la conseillère spéciale chargée des affaires politiques et des relations avec le Parlement, Ysabel Oba Loembe Sauthat, et le Collectif des enseignants vacataires avec à sa tête son président, Julien Loemba. Le document a été signé le 17 octobre à Brazzaville.

La matinée du jour même de la signature du relevé des conclusions, les enseignants vacataires ont organisé un sit-in à la présidence de l'université Marien-Ngouabi. Une manière d'attirer l'attention sur leurs revendications : le recrutement et le paiement des quatre ans d'arriérés des heures de vacation. *« Le recrutement des vacataires est du ressort de l'université Marien-Ngouabi »,* précise le relevé des conclusions.

« Le recrutement des vacataires est du ressort de l'université Marien-Ngouabi »

Des négociations vont se poursuivre pour le paiement des heures de vacation de l'année académique 2020-2021. Ce qui équivaut à une année sur les quatre ans d'arriérés. Un protocole d'accord devrait donc être mis en place pour continuer à payer les autres arriérés : 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Rominique Makaya

BALLON D'OR 2022

Karim Benzema entre dans la légende

Karim Benzema est devenu depuis le 17 octobre le cinquième joueur français à remporter le prestigieux prix après Raymond Kopa (1958), Michel Platini (1983-1984 et 1985), Jean-Pierre Papin (1991) et Zinedine Zidane. Il aura fallu vingt quatre ans pour que le champion du monde 1998 trouve enfin son successeur.

Comme un symbole, c'est Zinedine Zidane, son ancien entraîneur et mentor avec qui il a tissé une filiation évidente, qui lui a remis le prestigieux trophée mondial octroyé par le magazine «France football», au théâtre du Châtelet, à Paris.

Benzema a fait parler de lui de par sa persévérance et son sens de buts. Il a marqué les esprits lors de la saison 2021-2022 au cours de laquelle il a remporté la ligue des champions, la super coupe d' Europe et la Liga sans oublier la Ligue des nations gagnée après son retour en équipe de France.

L'attaquant français a individuellement bouclé la saison en inscrivant 44 buts en 46 matches toutes compétitions confondues, collectionnant ainsi des distinctions personnelles comme le prix de Pichichi, récompensant le meilleur buteur de la Liga avec 27 buts et celui du meilleur de ligue des champions en inscrivant 15 buts.

Joueur le plus décisif de la saison et un vrai leader sur le terrain, Karim Benzema a éliminé à lui seul le Paris Saint-Germain grâce à son triplet avant de récidiver face à Chelsea, en marquant un triplet à l'aller et un but qui a qualifié le Real au match retour après prolongation. Ses trois buts contre Manchester city, en demi-finales, plus précisément les deux penalties transformés dans les moments clés du match, ont pesé sur la balance pour l'ensemble des deux matches.

Benzema rejoint le cercle fermé des joueurs du Real de Madrid ayant remporté le Ballon d'Or après Di Stefano, Ronaldo, Figo, Zidane, Figo, Owen, Cannavaro, Kaka, Cristiano Ronaldo et Luka Modric . Seul Modric en 2018 et lui ont pu remettre le nez à la fenêtre dans la concurrence quasi hégémonique du duo Messi-Ronaldo depuis 2008.

« C'est juste la détermination, le travail et avoir envie parce que je m'entraîne beaucoup plus que les autres, par exemple. C'est quelque chose qui m'a permis, après mes 30 ans, de me dire voilà il ne faut pas lâcher et toujours avoir ce rêve dans la tête », a déclaré le capitaine de la Maison Blanche qui ambitionne désormais gagner la Coupe du monde avec la France.

A 34 ans, il est le deuxième lauréat le plus âgé de tous les temps derrière l'Anglais Stanley Matthews en 1956 (41 ans). C'est pour la première fois en seize ans que ni Lionel Messi absent de la liste ni Ronaldo 20e n'étaient des candidats sérieux. La chance a fini par sourire à Karim Benzema.

Deuxième au classement général devant Kevin De Bruyne, le Sénégalais Sadio Mane a remporté le prix Socrates pour son engagement social et caritatif dans son pays.

Thibaut Courtois a reçu le trophée Yacine récompensant le meilleur gardien de la saison. Il succède à Gianluigi Donnarumma. Robert Lewandowski remporte le prix Gerd Muller qui récompense le joueur qui a plus marqué de buts dans la saison. Gavi obtient le trophée Kopa encourageant le meilleur jeune joueur. Alexia Putellas reçoit pour la deuxième fois consécutive le Ballon d'Or féminin.

James Golden Eloué